



**Kim NGUYEN,**  
**Associé**

06 81 44 52 25



**Mélanie BARIL,**  
**Associée**

06 87 24 99 20



**2023, on y croit !**

Cette période traditionnelle des vœux est généralement marquée par l'optimisme et une vision positive de l'avenir. Cette année, il nous semble que, plus que des vœux pieux, la période nécessite que tout un chacun retrouve ses manches et continue à y croire.

En effet, alors qu'en ce début d'année 2023 notre président semble découvrir la crise climatique, l'année juste clôturée n'a quant à elle, guère été brillante pour la finance responsable. Confrontée à des défis sans précédent avec le Covid, la guerre Russo-ukrainienne, les attaques de la droite américaine, les controverses et scandales à répétition, l'ensemble des tutelles et de la profession n'a pas semblé à la hauteur des enjeux.

La réglementation européenne a continué d'avancer en ordre dispersé, alors qu'elle est la clef de voûte qui permet à la finance européenne d'être un leader dans le domaine de l'ISR. Les raisons en sont multiples : querelles entre les 27, difficultés opérationnelles, incompréhensions ... le

cadre réglementaire tant attendu se déforme, se déconstruit, se reforme, sans que les parties-prenantes n'aient le temps de se l'approprier.

L'urgence imposée par le calendrier se heurte donc aux évolutions des avis et jurisprudences diverses, ce qui a généré le tsunami de reclassification des fonds selon SFDR. La précipitation commerciale a fait la place à la prudence réglementaire.

Conséquence encore plus importante, les calendriers semblent bloqués, que ce soit pour la taxonomie sociale ou le label ESG européen ...

Les controverses sur Teleperformance après le scandale Orpea et la réaction des différents acteurs financiers ont également jeté le discrédit sur les approches ESG, alors qu'Outre-Atlantique l'effet retour de bâton joue à plein. Certains états multiplient les attaques contre la finance responsable allant jusqu'à bannir par la loi les approches financières incluant une dimension ESG ! Incompréhension ? Primauté de l'économie ? Là encore les raisons sont multiples, mais les conséquences en termes d'image sont dramatiques.

Alors que le monde de la finance dans son entier devrait être tourné vers une mobilisation complète de ses énergies vers le passage à une finance 2.0, l'année 2022 aura clairement été un vent contraire.

La finance responsable n'est-elle qu'un « gadget » ou qu'une mode, comme le soulignent nombre de responsables politiques américains, ou subit-elle une crise d'adolescence inévitable ?

Chez Kermit, nous continuons de penser que la tendance vers une finance plus responsable, d'un point de vue économique, social ou environnemental est inéluctable et



nécessaire. Oui, il est tard. Oui, les enjeux politiques et économiques peuvent parfois peser de façon démesurée. Mais cette année de températures élevées montre encore une fois que notre horizon d'action s'est encore raccourci et que chacun doit prendre ses responsabilités. Rien n'empêche tous les acteurs de la filière financière d'aller sans attendre au-delà de ce que demande la réglementation. L'important est d'avancer.

Alors, chez Kermit, en 2023 on ne baisse pas les bras. En 2023 on y croit.



**Kermit**

## Raison d'être\*

« Notre objectif est de faire évoluer les pratiques des investisseurs et de leurs partenaires dans une logique responsable, durable et de long-terme, afin de contribuer à faire de la finance le moteur d'une transformation positive du monde ».

*\* Inscrite dans les statuts de l'entreprise conformément aux dispositions de l'article 1835 du Code Civil.*

Notre expertise issue de la finance traditionnelle et notre connaissance des investisseurs institutionnels nous permettent d'apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux problématiques liées à la mise en place d'une stratégie responsable.

Kermit est une SAS au capital de 5 000 EUR (RCS n° 888 373 792) immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) en qualité de CIF sous le n°20007557 et membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Retrouvez l'intervention de Kim NGUYEN sur Bsmart le 04/01/2023 :



<https://www.bsmart.fr/video/17692-smart-patrimoine-partie-04-janvier-2023>

[www.kermitconseil.com](http://www.kermitconseil.com)



<https://twitter.com/@KimNguy35436484>



<http://www.linkedin.com/in/nguyen-kermit>

